

# AVIS DU MAIRE

concernant une demande de Permis de construire déposée le 04/11/2022

DDT 65 - SACLI/ADS

PAR :

LANNEMEZAN ENERGIE SOLAIRE  
680 rue de Peyrehitte  
65300 LANNEMEZAN

10 NOV. 2022

ARRIVÉE

POUR UN PROJET SITUÉ : 140RUE HIPPOCRATE  
258 G 1329, 258 G 1330

En cas de décision relevant de l'Etat, cet avis est transmis à la direction départementale de l'Équipement dans le mois de la réception de la demande à la mairie, faute de quoi il est réputé favorable. Dans les autres cas, il peut être transmis au service instructeur choisi. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.

## 1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. SITUATION DU PROJET	<b>Centre urbain ou milieu aggloméré</b>
	Distance approximative de la construction la plus proche :
12.	Existe-t-il des bâtiments sur le terrain ? <b>NON</b>
	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ? <b>NON</b>
13. OBSERVATIONS DU MAIRE	Incidence du projet sur les milieux avoisinants (urbains ou naturels) et en particulier conformité avec le PLU :
	Existence d'un élevage ou d'une installation à caractère nuisant à proximité du projet ? Non

## 2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE	<b>DESSERVI</b>	Avant le :
	Largeur de la voie :	
	Nature du revêtement :	
	Appréciation de la desserte par rapport aux besoins engendrés par le projet :	
	Y a-t-il un plan d'alignement ?	
	Une cession gratuite de terrain est-elle nécessaire ?	
	Y a-t-il des problèmes d'accès ? Lesquels ?	
22. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	Diamètre des canalisations :	Avant le :
	Adaptation du réseau par rapport aux besoins engendrés par le projet :	
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
23.a. RESEAU DE GAZ	La desserte en gaz est :	Avant le :
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
23.b. RESEAU D'ELECTRICITE	La desserte en électricité est :	Avant le :
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
	Le réseau d'électricité situé sur le terrain devra être	
23.c. RESEAU DU TELEPHONE	La desserte du téléphone est :	Avant le :
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
	Le réseau du téléphone situé sur le terrain devra être	
24. RESEAU D'ASSAINISSEMENT	Type de réseau :	Avant le :
	Adaptation du réseau des eaux pluviales par rapport au projet :	
	Adaptation du réseau des eaux usées par rapport au projet :	
	Y a-t-il des problèmes particuliers (raccordement, extension) ? Lesquels ?	
25. RESEAU SECURITE INCENDIE	Existe-t-il une station d'épuration ?	
	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?	
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?	
26. EQUIPEMENTS COLLECTIFS	1. La commune pourra-t-elle assurer la scolarité des enfants ?	
	La commune pourra-t-elle assurer le ramassage scolaire ?	
	2. La commune assurera-t-elle la collecte des ordures ménagères ?	
	3. Y a-t-il des problèmes relatifs à d'autres équipements collectifs ? Lesquels ?	

### 3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

31. MONTANT DE LA PARTICIPATION PROPOSEE	
32. MODES DE PAIEMENT POSSIBLES	
33. DELAI DE RECOUVREMENT PROPOSE	

### 4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

41. AIRES DE STATIONNEMENT	Les aires de stationnement sont-ils en nombre suffisant ?
42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y a-t-il lieu de prescrire le maintien des arbres existants ? Y a-t-il lieu de prescrire la réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ?
43. ASPECT EXTERIEUR	L'aspect extérieur du projet est-il conforme ? Observation

### 5. AVIS DU MAIRE

<b>Favorable</b>	Date 10/11/2022
	Le maire 